

Le 28 août 2018

A Madame le maire d'Eysines

Madame le Maire,

C'est avec grand plaisir que nous avons répondu à votre invitation à participer à la rencontre « Vous avez la parole » du jeudi 12 juillet 2018. Cette réunion – qui devrait s'intituler plus justement « Madame le Maire répond à vos questions » - nous a permis de poser des questions auxquelles vous avez bien voulu répondre assez longuement, même si ce ne fut pas toujours avec suffisamment de précision. Ajoutons que l'échange s'est déroulé dans un climat tout à fait courtois.

C'est donc avec surprise que nous constatons, dans le compte rendu que vous avez bien voulu nous adresser (c'était d'ailleurs à notre demande) l'absence de toute allusion aux questions que nous avons posées :

- L'une portait sur le survol de la commune d'Eysines par les avions Rafale pilotés par les stagiaires en formation à Mérignac ;
- L'autre portait sur le grand nombre de « maisons » « mortes », généralement anciennes, en pierre, acquises ou préemptées par la ville ou la Métropole, et dont les portes et fenêtres sont obturées par des plaques opaques qui donnent au vieux bourg un aspect lugubre. Nous nous interrogeons sur le sort qui leur était réservé (restauration ? destruction ? remplacement par des immeubles « modernes » ?)

Pourquoi cet oubli ? Est-ce parce que cette dernière question portait sur la politique urbanistique de la ville et les atteintes au patrimoine architectural du vieux bourg sous le prétexte d'accueillir le tramway ? Est-ce inadmissible de s'interroger sur la destruction de 10 000 échoppes et maisons anciennes de l'agglomération bordelaise sur les 20 000 existantes à la fin des années 1990 ?

Ou serait-ce bêtement parce que nous sommes membres de l'association EPBE « Sauvons le bourg » ? Nous avons pourtant joué en toute bonne foi le jeu de la concertation (l'occasion ne nous en est pas donnée si souvent). Nous serions d'autant plus déçus par un acte de censure aussi mesquin que dérisoire.

Dans ces conditions, nous vous saurions gré, Madame le Maire, de communiquer notre lettre à la trentaine de concitoyens présents à la réunion du 2 juillet 2018.

Dans cette attente, nous vous adressons, Madame le Maire, nos salutations citoyennes.

PS Contrairement à ce que Mme Frénais et vous avez soutenu, le monument classé est la maison Guiraud et non le seul escalier.

Nadia Guiraud et Guy Latry